

Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE PEGOMAS



06580

Téléphone : 04 93 42 22 22

Télécopie : 04 97 05 25 50

Pégomas, le 21 janvier 2026

Madame le Maire de PEGOMAS
A
Mesdames et Messieurs les membres
du conseil municipal de PEGOMAS

Objet : Convocation au conseil municipal du Mardi 27 janvier 2026

Affaire suivie par : Julia GALINDO (DGS), Marie-Hélène DEROUDILHE, affaires générales :
04.97.05.25.37

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Conformément aux dispositions des articles L2121-7 et suivants et L2121-10 à L2121-12 du CGCT, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil municipal de PEGOMAS qui se tiendra le :

MARDI 27 JANVIER 2026 à 18H00
dans la salle du conseil – Hôtel de Ville
169, avenue de Grasse 06580 PEGOMAS
Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez en pièces jointes tous les documents afférents à ce conseil municipal, à savoir : l'ordre du jour, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes, le procès-verbal du conseil municipal du mardi 9 décembre 2025.

Ces documents sont téléchargeables sur la plate-forme :
<https://customer.mycompanyfiles.fr/>.

Je vous prie d'agrérer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma sincère considération.



**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 JANVIER 2026 A 18 H 00**

- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 9 décembre 2025
- Désignation du secrétaire de séance.
- Tableau des décisions

DELIBERATIONS

INTERCOMMUNALITE

1. REAMENAGEMENT DU SECTEUR DIT DU CHATEAU (BOULEVARD DE LA MOURACHONNE) - SIGNATURE D'UNE CONVENTION FINANCIERE ENTRE LA SPL PAYS DE GRASSE DÉVELOPPEMENT ET LA COMMUNE DE PÉGOMAS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (**DL2026_01**)

2. COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE (**DL2026_02**)

FONCIER

3. BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES EN 2025 (**DL2026_03**)

FINANCES

4. ACOMPTE SUR SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) A VERSER SUR L'EXERCICE 2026 – BUDGET PRINCIPAL (**DL2026_04**)

RESSOURCES HUMAINES

5. TABLEAU DES EFFECTIFS RECRUTEMENT AGENTS VACATAIRES (**DL2026_05**)

6. MISSIONS - REVISION REMUNERATION DES VACATIONS (**DL2026_06**)

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

7. CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE MISTRAL POUR LES REUNIONS POLITIQUES (**DL2026_07**)

NB : si un élu est concerné directement ou indirectement par une ou plusieurs délibérations prévue(s) à l'ordre du jour, il lui est demandé de le signaler avant le début de la séance du conseil municipal afin d'éviter tout conflit d'intérêt.